

**Communiqué 11/08/2016**

**Résorption des zones blanches, en téléphonie mobile.**

À l'ère du tout numérique, l'Yonne connaît encore de nombreuses zones blanches dans ses réseaux de téléphonie mobile.

Cette anomalie n'est pas une spécificité icaunaise, mais un vrai handicap pour les habitants des 31 communes du département qui n'ont toujours pas de connexion avec leur téléphone portable.

Pour réparer cette injustice économique et sociale, le SDEY va œuvrer à supprimer la fracture numérique en téléphonie mobile qui pénalise encore certains de nos territoires, à la demande de la préfecture de l'Yonne, en accord avec les parlementaires et en lien avec les EPCI.

*Au niveau national, 30 M€ sont mobilisés pour financer les infrastructures (dalles & pylônes) de points hauts, soit environ 100 000 €/commune rurale et 130 000 €/commune de montagne.*

*Un appel à projets national pour 800 sites stratégiques, à vocation économique ou touristique, n'ayant pas de couverture mobile, va aussi être lancé.*

**Dans l'Yonne, c'est les EPCI représentés par la commune nouvelle de Charny-Orée-de-Puisaye qui a en charge la maîtrise d'ouvrage des travaux, le SDEY en ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée.**

Pour chacune des 31 communes (30 centres-bourgs et 1 bourg) éligibles à cette politique d'aménagement numérique du territoire, plusieurs sites ont été identifiés pouvant recevoir les infrastructures passives (dalle & pylône).

Le SDEY est aussi en charge de la passation des marchés publics pour l'aménagement de ces points hauts.

Une fois ces travaux réalisés par le SDEY, des opérateurs leaders devront installer et entretenir des équipements actifs, permettant de couvrir ces zones blanches.

Dans l'Yonne, Free Mobile a été identifié pour 20 zones tandis que Bouygues Telecom aura en charge d'équiper les 11 zones blanches restantes. Ce travail d'aménagement en téléphonie mobile du territoire départemental se fera sous le contrôle de l'Arcep.

● **Liste des 31 communes concernées par la résorption des zones blanches.**

NOM COMMUNE	nom	Commune nouvelle
ANNAY-SUR-SEREIN	Annay sur Serein	
BAON	Baon	
LES BORDES	Les Bordes	
CERILLY	Cerilly	
CERISIERS	Cerisiers	
CHAMPCEVRAIS	Champcevais	
CHEVILLON	Chevillon	Charny Oree de Puisaye
COULANGES-LA-VINEUSE	Coulanges la Vinneuse	
COULOURS	Coulours	
CRUZY-LE-CHATEL	Cruzy le chatel	
DICY	Dicy	Charny Oree de Puisaye
DIXMONT	Dixmont	
DOMECY-SUR-LE-VAULT	Domecy sur le Vault	
FOURNAUDIN	Fournaudin	
GIROLLES	Girolles	
LICHERES-SUR-YONNE	Licheres sur Yonne	
LUCY-SUR-CURE	Lucy sur Cure et Essert	
MOLAY	Molay	
MOUFFY	Mouffy	
OUANNE	Ouanne	
PIMELLES	Pimelles	
POILLY-SUR-SEREIN	Poilly sur Serein	
PRUNOY	Prunoy	Charny Oree de Puisaye
SACY	Sacy	Vermenton
SAINTE-VERTU	Sainte Vertu	
SENNEVOY-LE-HAUT	Sennevoy le Haut	
THOREY	Thorey	
VASSY-SOUS-PISY	Vassy sous Pisy	
VAUDEURS	Vaudeurs	
VENIZY	Venizy	
VILLEFRANCHE	Villefranche Saint Phal	Charny Oree de Puisaye

## • Calendrier de réalisation

- 11 mai 2016 : Signature de la convention de mandat entre le SDEY et la commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye déléguant la maîtrise d'ouvrage au SDEY
- 19 mai : Début de la consultation (Publication de l'Avis).
- 24 juin : Remise des offres par les entreprises au SDEY
- 24 juin : Ouverture des plis (8 offres)
- 19 juillet : Commission d'Appel d'Offres (Attribution du marché de travaux pour la construction des points hauts).
- 29 juillet : Notification du marché
- Novembre 2016 : Début des travaux

## • Budget

Le montant d'une opération est évalué à 180 000€ TTC, soit un total de 5 400 000€.

Les dépenses réalisées par le SDEY : cout des travaux et dépenses annexes telles que les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, les frais juridiques et les frais financiers liés à l'utilisation d'une ligne de trésorerie, seront immédiatement refacturés à la commune nouvelle de Charny Orée de Puisaye.

Les frais liés aux charges du personnel et des frais annexes tel que la communication resterons à la charge du SDEY.

**Contact Presse SDEY** - Caroline Legros - [c.legros@sdey.fr](mailto:c.legros@sdey.fr)  
03 86 52 02 30 - 06 40 17 03 17